

Club FADOQ de Sainte-Thérèse

37, rue Turgeon, Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3H4
clubstetherese@fadoqlaurentides.org Tél. 450 434-1440, poste 2551



Rapport du trésorier pour l'exercice financier 2024-2025

présenté à l'Assemblée générale le 12 mai 2026

Conformément à ce qui était planifié, les déficits consolidés du Club ont diminué et s'élèvent à 1 001 \$. La fidélité de nos membres ainsi que la gestion rigoureuse du conseil d'administration ont largement contribué au maintien de la santé financière du Club.

Les états financiers ont été présentés et transmis aux administrateurs mensuellement et à la fin de l'année financière. Ils ont été approuvés aux réunions du conseil d'administration. Ils ont été vérifiés et validés par les membres du comité de surveillance des finances, M^{me} Johanne Labrie, et M. Alain Cadieux, comme l'indique leur rapport déposé précédemment.

Résultats par activité

- **20240** compte du Club : Le déficit cumulatif de 3 026 \$ est principalement attribuable aux rabais alloués aux membres pour les événements spéciaux (principalement les repas).
- **64169** compte du comité informatique : Les activités du comité Informatique se terminent avec une hausse du surplus cumulatif, soit 2 025 \$. Les ateliers de sécurité informatique et les cours de niveau intermédiaire pour tablettes et téléphones Apple ou Android sont très appréciés. Il en est de même pour les cliniques informatiques offertes gratuitement aux membres, les jeudis après-midi. Je félicite l'équipe informatique, et particulièrement Renaud Graveline qui a obtenu récemment le statut de « professionnel certifié » d'Apple.

La fidélité des membres, la quote-part des cotisations qui revient au Club, la collaboration et les subventions de la Ville, les subventions des compagnies Intact Assurance et Beneva Assurance, ainsi qu'une saine gestion administrative nous ont permis d'obtenir ces résultats.

Souhaitant que les membres profitent de la situation financière favorable du Club, le conseil d'administration a approuvé le maintien de la mesure visant à offrir des rabais sur les événements spéciaux (ex. Gala des Joyeux Aînés thérésiens). Cette mesure permettra de diminuer graduellement les actifs nets au cours de l'exercice financier 2026-2027.

Robert Grégoire,

Trésorier du Club FADOQ de Sainte-Thérèse